

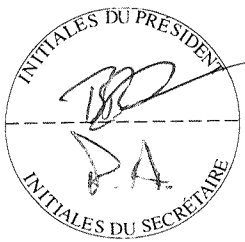
No de résolution
ou annotation

**Procès-Verbal des Délibérations
de la Régie Intermunicipale
Argenteuil - Deux- Montagnes**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 8 AVRIL 2024

ORDRE DU JOUR

- I. Ouverture de la séance
- II. Constatation de la notification par courriel de l'avis de convocation d'une séance extraordinaire
- III. Adoption de l'ordre du jour
- IV. Période de questions
- V. Trésorerie
 - a) Dépôt du rapport financier pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2023
- VI. Période de questions
- VII. Levée de la séance



No de résolution
ou annotation

Procès-Verbal des Délibérations de la Régie Intermunicipale Argenteuil - Deux- Montagnes

Jeudi, le 8 avril 2024

Séance extraordinaire

Endroit : Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-
Montagnes Salle du conseil, Hôtel de ville de Lachute

Présents: Messieurs Bernard Bigras-Denis, maire de la ville de Lachute, Kévin Maurice, maire de la ville de Brownsburg-Chatham, Denis Lavigne, conseiller de la municipalité de Saint-Placide, formant quorum de la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes (la « **RIADM**») et monsieur Pierre Arseneault, directeur général et secrétaire-trésorier de la Régie.

Était également présente : Madame Isabelle Charbonneau, adjointe à la direction générale et comptabilité de la RIADM.

Était absent : Monsieur Stephen Matthews, maire de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil,

I- OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte par le président, monsieur Bernard Bigras-Denis.

II- CONSTATATION DE LA NOTIFICATION PAR COURRIEL DE L'AVIS DE CONVOCATION D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Le directeur général et secrétaire-trésorier déclare que la constatation de la notification par courriel de l'avis de convocation a été dûment signifiée à tous les membres du conseil conformément à la Loi.

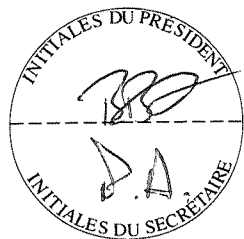
III- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1-04-24

Il est
Proposé par monsieur Kévin Maurice
Appuyé par monsieur Denis Lavigne
et résolu

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire soit et est adopté tel que présenté par le président.

- Adopté à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

**Procès-Verbal des Délibérations
de la Régie Intermunicipale
Argenteuil - Deux- Montagnes**

IV - PÉRIODE DE QUESTIONS

- Aucune question n'est adressée au Conseil de la RIADM.

VII - TRÉSORERIE

- a) Dépôt du rapport financier pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2023

Il y a dépôt du rapport financier 2023 réalisé par les auditeurs externes de la RIADM, la Firme Raymond Chabot Grant Thornton.

X - PÉRIODE DE QUESTIONS

- Aucune question n'est adressée au Conseil de la RIADM.

XI - LEVÉE DE LA SÉANCE

2-04-24

Il est
Proposé par monsieur Kévin Maurice
Appuyé par monsieur Bernard Bigras-Denis
et résolu

QUE l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance soit et est levée.

- Adopté à l'unanimité

Bernard Bigras-Denis
Président

Pierre Arseneault
Directeur général
et secrétaire-trésorier